

PROCES VERBAL

Assemblée Générale 2024 2025

Le 13 septembre 2025

CDOS26 – 71 rue Pierre LATECOERE 26000 VALENCE

Présents :

- Eric-Alain PERUS – *Président CDBDA*
- Henri KROL – *Trésorier*
- Yannick BELHUMEUR – *Président BCRP*
- Michel BERGER – *Membre Commission Juge et Arbitre*
- Éric GOLDBACH – *Président ABAU – Responsable Carambole / Juge et Arbitre*
- Nataël DUPRE-RAMBAUD – *Président Les Squales*
- Frédéric DUPRE-RAMBAUD – *Président LBARA*

Excusés :

- David CROS – *Président MCA*
- Julie DECHAMPS – *B.C.R.P. – remplacée par Jean-Marie MATRAS*
- Frédéric BONDOUY – *A.B.A.U. – a donné pouvoir à Éric GOLDBACH*

Absent :

- Christophe ROBIN – *Valence Billard Club*

Ordres du Jour :

- A. Rapport moral du Président
- B. Bilan financier 2024 2025
- C. Rapports des commissions
- D. Projet sportif et associatif
- E. Prévisionnel 2025 2026
- F. Calendrier sportif 2025 2026
- G. Site internet et application mobile
- H. Tarification 2026 ...
- I. Questions diverses

71 rue Pierre Latécoère 26000 VALENCE - Courriel : comitebillard2607@gmail.com - www.comitebillard2607.org

Association Loi 1901 enregistrée à la Préfecture de Valence - N° Siret 514 495 183 00014 - Catégorie Juridique 9220 Association déclarée



Ce 13 septembre 2025, les membres du Comité Départemental de Billard Drôme Ardèche, les présidents de clubs se sont réunis sur convocation du Président du CDBDA.

L'Assemblée est présidée par M. Éric Alain-PERUS, Président de l'association.

Il est assisté de Michel BERGER, agissant en tant que secrétaire de séance à la suite de la démission de Anne-Laure NODON (secrétaire).

Ouverture de la séance à 19h00.

Le président ouvre la séance après un rapide tour de table au cours duquel chaque participant se présente.

Il remercie chaleureusement l'ensemble des personnes présentes.

Il regrette que le club de Valence n'ait, une fois encore, pas pu se libérer et n'ait pas désigné de représentant pour cette assemblée générale, précisant avoir dû les contacter pour apprendre leur absence.

Il informe ensuite l'assemblée de la démission pour raisons personnelles de Mme Anne-Laure NODON, secrétaire du comité, et précise que le comité se trouve actuellement sans secrétaire. Un appel à candidatures sera relancé auprès des clubs.

A. Rapport moral du Président

Le président Eric-Alain PERUS *présente un bilan positif pour 2024-2025 : dynamique retrouvée, augmentation des publics et résultats sportifs probants.*

Les clubs, acteurs centraux, ont déployé des actions locales ciblées (interventions scolaires, activités intergénérationnelles, présence en quartiers) et promu une pratique inclusive, éducative et conviviale.

Le partenariat renforcé avec la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes a permis une meilleure coordination des calendriers et une mutualisation des moyens.

La mobilisation des présidents de club, bénévoles, arbitres et membres actifs a été déterminante pour l'organisation des compétitions et le renforcement des liens interclubs.

Le comité prévoit de consolider ses partenariats, d'amplifier sa communication et de développer des actions spécifiques pour les jeunes, les seniors et les femmes afin d'élargir l'accès au billard et valoriser ses dimensions sociales et bien-être.

B. Bilan financier 2024 2025

L'ensemble des comptes, bilan financier et compte de résultat ont été adoptés à l'unanimité.

C. Rapports des commissions :

Un état rapide des résultats des différentes compétitions par discipline sportive a été effectué par les responsables des commissions sportives concernées.

Le président, le président Eric-Alain PERUS, a rappelé que *l'ensemble des résultats et palmarès figure dans le rapport d'activité.*

Pour la carambole, Éric GOLDBACH a présenté ses missions (gestion du calendrier, révision du code sportif du district, validation des résultats), a indiqué l'annulation du projet « doublettes carambole » pour insuffisance d'inscriptions et a exposé les projets à venir (compétitions jeunes, relance du challenge doublettes, stages de perfectionnement). Il a salué les performances de Julie DECHAMPS (BCRP) et Anthonin JOLY (ABAU).

Pour le 5 quilles, Henri KROL a signalé une participation croissante et a mis en avant les titres nationaux de Giuseppe LAMBIASE (BCRP) et Julian ASTIC (BCRP) ainsi que le prix Angel MANZOLLI.

Pour le billard à poches, Eric-Alain PERUS a souligné la hausse de participation, la réussite du Tournoi des Jeunes et le soutien matériel apporté aux jeunes par la Ligue LBARA et le Crédit Mutuel Victor Hugo à Valence, puis a mis en lumière les titres de Radil LAZEREG, Isabelle VAUDAUX-RUTH et de l'équipe BCRP Romans sur Isère 2.

Il a été rappelé que le billard américain et le snooker restent peu pratiqués localement faute d'infrastructures.

La commission juge et arbitre (Éric GOLDBACH et Michel BERGER) a rapporté la tenue de la formation du 17 mai 2025 à Aubenas.

Pour la commission communication, Yannick BELHUMEUR a confirmé la mise en ligne du site internet du CDBDA et le lancement de l'application mobile.

D. Projet sportif et associatif :

Le président Eric-Alain PERUS a présenté les axes prioritaires du CDBDA, dont l'ensemble et le détail figurent dans le rapport d'activité :

- *Renforcement* de la formation et de la jeunesse par des stages, entraînements réguliers et la création d'écoles d'arbitrage
- *Communication et développement* via des partenariats avec des champions
- *Valorisation du bénévolat et la promotion* du billard loisir, féminin et handibillard
- *Développement sportif* avec l'adaptation des formats pour débutants
- *Création de tournois jeunes*
- *Des mesures de protection contre les discriminations et l'évolution du logiciel CueScore*
- *Évolution des compétitions* (passage au format Ligue pour le Blackball et le Tournoi des Jeunes, nouveaux championnats en carambole et billard américain, transformation du championnat par équipe Blackball en doublette)
- *Mise en place d'une convention de partenariat* pour organiser un tournoi régional Blackball dans une zone dépourvue de club, soutenu par le CDBDA.

E. Prévisionnel 2025 2026

L'ensemble des prévisionnels généraux et par action ont été adoptés à l'unanimité.

F. Calendrier sportif 2025 2026 :

Le président Eric-Alain PERUS précise que ce calendrier, *issu de la réunion de préparation du 11 juillet 2025*, prévoit

- *Pour le Blackball un championnat individuel mixte* en 2 poules sur 4 journées (8 dates) avec une finale pour les 8 premiers du classement général, *un championnat doublette* dont le format dépendra du nombre d'équipes (clôture des inscriptions le 15 octobre 2025), un *Tournoi des Jeunes* sur 6 journées, une *Coupe Drôme-Ardèche individuelle* sur 1 journée, une *Coupe Drôme-Ardèche doublette* sur 1 journée et un *CFA Billard à poches* sur un week-end.
- *Pour le billard américain*, les *championnats jeu de la 8 et jeu de la 9* seront organisés en fonction du nombre d'inscrits avec une clôture des inscriptions le 30 septembre 2025.
- *Pour la carambole et les 5 quilles*, une *réunion est prévue début janvier* pour définir les compétitions et leur intégration au calendrier actuel.

G. Site internet et application mobile

Yannick BELHUMEUR a présenté en détail le nouveau site internet du comité et son application mobile, en soulignant leur rôle central pour les inscriptions et le fonctionnement des compétitions organisées par le comité.

Le président Eric-Alain PERUS a précisé que *le site servira également de vitrine pour les activités des clubs* et qu'une adresse dédiée (*comitebillard2607+comm@gmail.com*) a été créée pour *alimenter la communication avec le comité et animer le site.*

La saison à venir servira de phase test pour ces outils.

H. Tarification 2026 :

Le président Eric-Alain PERUS expose qu'en raison de la conjoncture économique nationale, des ambitions renforcées du CDBDA et de la possible diminution des subventions (qui représentent 70 % des ressources du comité), il est devenu nécessaire de faire évoluer la tarification, inchangée depuis la création du comité en 2009.

Le trésorier a présenté les prévisions 2025-2026 et cinq scénarios tarifaires (A à E) allant du maintien des tarifs actuels à des augmentations combinées de la cotisation club et du montant par licence, visant à compenser une perte de subventions estimée à 500 € et à financer les projets (stages, formations, événements, accompagnement logistique).

Pour chaque scénario ont été exposés impacts, avantages et inconvénients ; les scénarios dits équilibré et modéré apparaissent comme des compromis pertinents entre l'effort demandé aux clubs/licenciés et la capacité d'action du comité.

Il est décidé à l'unanimité de convoquer une assemblée générale extraordinaire début 2026 pour statuer définitivement sur la révision tarifaire.

I. Questions diverses

Pas de questions diverses.

L'ensemble des ordres du jour étant épuisés, la séance est levée à 21h30

Eric-Alain PERUS

Président du CDBDA

